



Extrait du registre foncier Bien-fonds Cudrefin / 1278

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5456 Cudrefin
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	1278
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH538370451954
Surface	1'030 m ² , numérique
Mutation	09.06.2011 003-2011/1075/0 Cadastration
Autre(s) plan(s):	
No plan:	12
Désignation de la situation	Le Ronzi
Couverture du sol	Bâtiment(s), 156 m ² Accès, place privée, 277 m ² Jardin, 597 m ²
Bâtiments/Constructions	Bâtiment, station transformatrice "CFA 110129", N° d'assurance: B52, 7 m ² Habitation, N° d'assurance: 1247, 149 m ²
Observations MO	
Observations RF	
Feuillet de dépendance	
Estimation fiscale	850'000.00 2010 (08.04.2011)

Propriété

Copropriété simple pour 1/2	
Favre Thierry 10.01.1969,	08.02.2010 003-2010/210/0 Achat
Copropriété simple pour 1/2	
Favre Véronique (Hersberger), 01.09.1974,	08.02.2010 003-2010/210/0 Achat

Mentions

25.03.2021 006-2021/3245/0	Faillite c. Favre Thierry ID.006-2021/002305
----------------------------	--

Servitudes

30.05.1985 003-63842	(C) Canalisation(s) électrique ID.003-2004/001448 en faveur de Groupe E SA, Fribourg	08.03.2006 003-2006/375/0
02.07.1986 003-64836	(C) Usage de cabine transformatrice avec droits accessoires ID.003-2004/004791 en faveur de Groupe E SA, Fribourg	08.03.2006 003-2006/375/0

Charges foncières

Aucun(e)

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Aucun(e)

Exercices des droits

Servitude, Canalisation(s) électrique, ID.003-2004/001448	Cette servitude s'exerce conformément au tracé figuré en rouge sur le plan annexé. Le bénéficiaire a le droit de procéder à tous travaux d'entretien et de réparation des câbles, sous la seule réserve de remettre en état les lieux et d'indemniser les propriétaires pour les éventuels dommages causés aux cultures.
Servitude, Usage de cabine transformatrice avec droits accessoires, ID.003-2004/004791	Cette servitude confère au bénéficiaire : Le droit permanent d'utiliser exclusivement en superficie une surface d'environ 18 m ² pour y construire, exploiter et entretenir une cabine transformatrice. La surface grevée, la situation de la cabine transformatrice, avec ses voies d'accès, sont figurées sur le plan ci-joint. Le droit permanent de construire des lignes pour les installations électriques suivantes : a) Droit de construire, de maintenir et d'entretenir une cabine transformatrice indiqué ci-dessus et selon plan ci-joint. La cabine sert à ravitailler en énergie le fonds sur lequel elle est érigée, ainsi que le réseau de distribution de Cudrefin. Toute l'installation technique de la cabine transformatrice demeure en permanence propriété de l'entreprise. Les agents de l'entreprise ont accès en tout temps au local par le chemin le plus court en partant de la route pour desservir et surveiller la cabine transformatrice (droit de passage à pied et en voiture). Pour le transport des transformateurs, l'entreprise dispose du chemin de transport à partir de la route. L'entreprise ferme le local de la cabine transformatrice avec ses propres clés et veille qu'aucune personne ne puisse y pénétrer, à l'exception de ses propres agents. b) Le droit de construire, de faire passer, de maintenir et d'entretenir les conduites et appareils que nécessite

l'exploitation de la cabine transformatrice ci-dessus désignée.

Toutes les lignes du réseau et les appareils demeurent propriété de l'entreprise, qui les entretient. L'entreprise dispose du droit de passage à pied et en voiture nécessaire pour construire et entretenir les appareils et les conduites. Le propriétaire sera indemnisé à la fin des travaux pour les dommages qui pourraient être causés aux cultures ou au sol.

La présent servitude de superficie est incessible et constituée pour une période indéterminée.

Droits de gage immobilier

28.03.1983 003-62067 Cédule hypothécaire sur papier au porteur, Fr. 60'000.00, 1er rang, Intérêt max. 8%, ID.003-2004/005381, Droit de gage individuel

04.04.1990 003-69051 Cédule hypothécaire sur papier au porteur, Fr. 1'000'000.00, 2ème rang, Intérêt max. 10%, ID.003-2004/005382, Droit de profiter des cases libres, Droit de gage individuel

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché